

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

SESSION 2005

**CONCOURS D'ACCÈS A LA SECONDE ANNÉE DES
CENTRES DE FORMATION PÉDAGOGIQUE
PRIVÉS**

ÉPREUVE DE FRANÇAIS

CORRIGÉ

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

A. Premier volet

Première partie

PROPOSITION DE CORRIGÉ

RESPECT DES CONSIGNES

- Synthèse limitée à 3/4 pages (environ 500 mots).
- Citations peu nombreuses et entre guillemets.
- Conclusion non imposée mais possible et toujours brève.
- Absence d'intervention personnelle.
- Compte rendu de tous les documents.

1,5 points

ORGANISATION DE LA SYNTHÈSE

INTRODUCTION en trois temps :

- Situation des textes et auteurs
- Problématique clairement posée
- Annonce et pertinence du plan

1,5 points

DÉVELOPPEMENT :

- Analyse du contenu.
- Le candidat doit être capable de repérer et confronter les idées essentielles des textes proposés.

3,5 points

QUALITÉ RÉDACTIONNELLE

- Lisibilité
- Vocabulaire
- Syntaxe

1,5 points

Introduction

- Présentation des textes et des auteurs.
- Formulation d'une problématique.
- Annonce d'un plan.

Problématique possible

La question de l'apprentissage du parler à l'école reste complexe pour les enseignants : comment donner la parole aux élèves, sans crainte et en étant convaincu que cette parole est constitutive du savoir de chaque apprenant ?

Plan suggéré :

- Nécessité de faire évoluer les représentations sur l'oral.
- Propositions didactiques et pédagogiques.

Idées essentielles :

1) Evolutions nécessaire des représentations :

- Certains enseignants estiment que leur mission n'est pas d'apprendre à parler (doc 1). Cela ne signifie pas qu'ils baillonnent leurs élèves mais leur tolérance face à l'oral est limitée ou ils avouent leur insuffisance dans ce domaine, confondant parfois l'oral et bavardage (doc 1, doc 2, doc 3).
- la conviction que le travail sur l'écrit facilitera l'apprentissage de l'oral reste ancré (doc 1).
- De plus, du point de vue professionnel les maîtres dénoncent l'ambiguïté des termes didactiques, le trop grand flou des démarches autour de l'oral (doc 3) et la difficulté liée aux possibles didactiques (doc 2). D'autres se réfugient derrière les contraintes d'un programme (doc 1).

2) Propositions didactiques et pédagogiques :

- Le document 3 propose deux démarches qui sont antinomiques : apprendre à parler en situation fonctionnelle ou entrer dans la langue à partir de la complexité chère à E. Morin.
- le recours à la complexification est préconisé aussi dans le document 2 « instaurer une véritable complexification à l'intérieur du langage « non-standard » ».
- Faut-il de ce fait négliger le langage ordinaire, la prise de parole spontanée (doc 2, doc 3) ? Ne peut-on pas aussi partir du vécu, de la singularité pour atteindre une certaine universalité langagière débarrassée de particularismes qui marginalisent ? (doc 2, doc 3) : libérer la parole pour mieux la construire ? (doc 3).

Conclusion possible mais non obligatoire :

- Dans ce cas, peut-on parler d'un enseignement de l'oral qui comme tout enseignement disciplinaire s'appuierait sur un programme ?
- La question du contenu de ce programme reste en suspens : faut-il s'appuyer sur une hypologie des discours ?, sur des progressions ou des programmations (doc 3). Tant que ces interrogations ne seront pas prises en compte, les pratiques des enseignants risquent de rester timides en ce domaine !

A. Premier volet Deuxième partie

PROPOSITION DE CORRIGÉ

1. - Le système des temps :

L'élève adopte le dispositif énonciatif qui convient (alternance imparfait/passé simple).
Une phrase cependant - ligne 4 - comprend deux temps qui ne conviennent pas.

- Les formes verbales :

Trois formes sont erronées : ligne 9 : je vais m'enduir
ligne 16 : il n'eût pas besoin
ligne 19 : personne n'avait remarquer

Alors que l'erreur (ligne 19) marque le non respect de la règle syntaxique concernant l'emploi du participe passé avec l'auxiliaire avoir. Les deux autres erreurs portent sur les désinences des verbes.

2 points

2. Les compétences maîtrisées :

On acceptera celles relevant de la mise en texte et celles relevant davantage de la syntaxe, de l'orthographe, des verbes conjugués.

- Élaborer un récit d'au moins une vingtaine de lignes en respectant les contraintes ;
- Comprendre qu'un texte est structuré ;
- Accord verbe-sujet ;
- Accord dans le groupe nominal ;
- Utiliser le temps du passé dans la narration...

2 points

B. Deuxième volet

PROPOSITION DE CORRIGE

1/ A des élèves de quel niveau de cycle ces extraits de manuels de lecture et cet extrait de « cahier d'exercices » sont-ils destinés ?

Justifiez votre réponse :

- par rapport aux Compétences à acquérir à ce niveau de cycle, formulées dans les Instructions officielles,
- par rapport à la présentation et la lisibilité des documents,
- par rapport au thème abordé.

Ces extraits de manuels et cet extrait de « cahier d'exercice » sont destinés à des élèves de cycle 2 , du niveau 3 (C.E.1)

Les instructions officielles précisent qu'à la fin de ce cycle « *les élèves doivent être capables de comprendre les informations explicites d'un texte littéraire ou d'un texte documentaire appropriés à l'âge et à la culture des élèves. Trouver dans un texte documentaire imprimé (...) les réponses à des questions simples.* »

2 points

2/ Dans quelle mesure le questionnaire grisé (pp.102-103 du manuel) qui accompagne le texte du document A répond-il aux exigences des instructions officielles de ce cycle ? Analysez le contenu et commentez-le, le cas échéant.

Le questionnaire des pages 102 et 103 qui suivent l'histoire « Le petit fantôme du château de sable » est composé de quatre parties distinctes :

La partie intitulée « Repère » permet à l'élève de répondre à des questions portant sur le texte dans son ensemble et de dégager :

- le type d'écrit dont il s'agit,
- la présence de dialogue empruntant une présentation normalisée
- les grandes articulations du récit

La partie intitulée « Explique » porte sur une compréhension plus fine du récit, mélangeant cependant des questions de difficultés différentes :

- certaines requérant un prélèvement d'informations dans le texte (questions 1, 2,4),
- d'autres plus ouvertes, nécessitant une réflexion (questions 2, 3, 5).

La partie intitulée « Explore » revient au texte et aurait sans doute avantage à se trouver en deuxième partie car les recherches dans le texte contribuent à en faciliter la compréhension et permet aux élèves de s'approprier un vocabulaire utile pour les réponses (orales ou écrites) posées par les questions de la partie « Explique ».

Enfin, la partie intitulée « Raconte » invite les élèves à prolonger par la réflexion le thème et d'en sortir. Ces deux questions ouvertes amènent les élèves à développer leur esprit critique et à argumenter dans la mesure où ils ont à prendre position. On ne peut imaginer que cette dernière partie soit menée d'une autre manière que oralement et collectivement.

L'ensemble du travail issu de la lecture et des recherches pour répondre aux questions posées contribue à la maîtrise de la langue écrite (lecture, écriture) et de la langue orale.

3 points

3/ De quelles préoccupations l'auteure des manuels témoigne-t-elle par le choix et l'organisation des écrits proposés ? Justifiez votre réponse.

L'auteur mêle dans son ouvrage des écrits permettant de traiter l'aspect littéraire et l'aspect documentaire du thème. Ce qui peut permettre à l'enseignant de mettre en évidence les différences entre un texte littéraire (fictionnel, imaginaire) et un texte documentaire en soulignant les finalités.

En donnant à l'enseignant la possibilité d'exploiter ces deux types de textes (ou écrits), l'auteur lui donne la possibilité de répartir dans son horaire de « maîtrise de la langue » et de « découverte du monde » des temps pendant lesquels il traite du même sujet. Ceci contribue, pour les élèves, au renforcement des apprentissages.

Le contenu des activités proposées permet en outre d'aborder à la fois le « Lire », le « dire », l'« écrire » dans la mesure où les activités partent de textes à lire, proposent des questionnaires dont l'exploitation des réponses peut se faire par oral ou par écrit (notamment les exercices du cahier d'exercices).

3 points